

LA MAIRIE DE VARCES RECRUTE !

Responsable de la Résidence Autonomie et du service Sénior H/F

Profil n° RH. 2024 – n°08

Titulaire ou Contractuel

Grade : Attaché ou Conseiller socio-éducatif ou Rédacteur

Prise de poste souhaitée 27/05/2024

Travailler à la commune de Varcès-Allières-et-Risset (8 450 habitants), c'est donner du sens à votre vie professionnelle dans une ville engagée pour ses habitants. Avec pour objectif d'offrir un service public de proximité, un cadre de vie agréable et consciente des enjeux actuels.

Conformément à notre politique de diversité et d'inclusion, ce poste est ouvert à tous les candidats.

Le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) gère une résidence autonomie de 16 logements. Son équipe est composée d'un aide-soignant, d'un animateur, d'un agent administratif, d'un agent d'entretien et de la restauration.

Faire acte de candidature auprès de Monsieur le Maire de VARCES avant le 5 mai 2024 par courriel : candidature.ville@varces.fr en précisant la référence Profil n° RH. 2024 – n°08

Pour plus d'informations sur le poste, contactez Mme Cécile FOURNIER, Coordinatrice du CCAS au 04.76.72.95.49 ou c.fournier@varces.fr

MISSIONS

Sous l'autorité de la coordinatrice CCAS de la ville, vous aurez pour missions de :

Résidence Autonomie :

- ▶ **Gérer administrativement et financièrement la structure :**
 - Elaboration et suivi de l'exécution du budget.
 - Gestion des courriers et des demandes d'admission, rédaction de rapports ou notes explicatives, suivi de factures, communication, etc.
 - Elaboration et mise en œuvre des différents documents obligatoires : projet d'établissement, règlements divers, contrats de séjour, etc.
- ▶ **Gérer le fonctionnement du bâtiment :**
 - Veille à la sécurité et au bien-être des résidents et des visiteurs (sécurité, hygiène, etc.).
 - Définition avec les services techniques des besoins de travaux, les planifier et contrôler leur réalisation.
- ▶ **Gérer l'accompagnement des résidents :**
 - Suivi du parcours des résidents : de la demande d'admission à la fin de contrat de séjour, en passant par le projet de vie.
 - Organisation du Conseil de la vie sociale (CVS).
 - Mise en œuvre d'une démarche de prévention de l'autonomie à travers des actions d'animations adaptées.
 - Prise des mesures nécessaires en cas de situations difficiles (maladie, hospitalisation) ou en cas d'urgence.
 - Suivi régulier des résidents afin d'anticiper, avec les familles, les alternatives qui seront nécessaires, si la dépendance de la personne âgée évolue.
- ▶ **Encadrer et animer l'équipe autour du projet d'établissement :**
 - Définition et mise en œuvre du projet d'établissement.
 - Organisation et gestion du travail de l'équipe (plannings, congés, formations, etc.) et animation.
- ▶ **Coordonner les intervenants extérieurs** dans l'établissement en matière d'aide aux personnes âgées, animation, associations, centre social, clubs, autres résidences...etc.

Service Sénior :

- ▶ En lien avec l'agent administratif et la coordinatrice du CCAS, **veiller à développer ou maintenir la qualité des services d'accompagnement à domicile** : accès aux droits, maintien à domicile, téléalarme, animations séniors...
- ▶ Être l'interlocuteur de l'agent administratif concernant **les services de portage des repas** (externalisé), **de transport des séniors, de plan canicule, de plan grands froids...**

Missions transversales :

- ▶ **Travailler en collaboration avec les différents services de la ville et du CCAS.**
- ▶ Participer aux coordinations gérontologiques communales, en partenariat avec les structures locales.
- ▶ Participer aux réunions organisées par les partenaires (UDCCAS, département...).

PROFIL REQUIS

- Titulaire d'un diplôme de niveau Licence minimum dans le domaine de la gestion / management des établissements de santé ou médicaux-sociaux.
- Observateur, patient et à l'écoute, vous savez établir une relation de confiance avec les résidents et leurs familles.
- Connaissance du public des personnes âgées.
- Maîtrise du cadre juridique et réglementaire du secteur d'activité, ainsi que du fonctionnement des collectivités territoriales.
- Rigueur dans le suivi administratif et financier d'un établissement.
- Sens des responsabilités, du management pour fédérer une équipe.
- Aisance relationnelle, un esprit de coopération et aptitude à la conduite de projet.
- Dynamique et réactif, vous savez faire face aux situations d'urgence.
- Maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word) et diverses applications métiers (BL Social...).
- Respect du devoir de neutralité et de confidentialité.
- Bonnes connaissances des règles d'hygiène et de sécurité
- Notions de comptabilité publique M22.
- Expérience de direction d'établissement médico-social souhaitée ou confirmée
- Permis B exigé.

CARACTERISTIQUES DU POSTE

Rémunération statutaire + RIFSEEP

Temps de travail hebdomadaire : temps complet

Déplacements : agglomération ou Isère

Télétravail : OUI

Fait à VARCES, le 2 avril 2024
Le Maire, Jean-Luc CORBET